



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-233

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

**l'interdiction du stationnement et la circulation en alternat,
au niveau du 15 rue Roger Salengro
du 16 juin 2024 au 10 juillet 2024 inclus**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Considérant, qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux de réfection de voirie, au niveau du 15 rue Roger Salengro à ISBERGUES (62330),

Considérant, que ces travaux seront réalisés par l'entreprise EUROVIA, rue Saint Hubert, 62330 GUARBECQUE, à compter du 16 juin 2024 jusqu'au 10 juillet 2024 inclus,

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit au droit des travaux susmentionnés situés au niveau du 15 rue Roger Salengro à ISBERGUES, du 16 juin 2024 jusqu'au 10 juillet 2024 inclus,

Article 2 : La circulation sera alternée et la vitesse sera limitée à 30 km/h.

Article 3 : La signalisation et le balisage du chantier seront conformes aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise EUROVIA chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 07 JUIN 2024

Le Maire,

David THELLIER

Publié le 07 JUIN 2024